Palestine Après sept ans dans les geôles d'Israël, Salah Hamouri sillonne la France pour défendre les prisonniers palestiniens

Condamné à militer à perpétuité

TOUT LE MONDE CONNAÎT Gilad Shalit, ce militaire Franco-Israelien engagé dans Tsahal, enlevé de son tank par un commando palestinien le 25 juin 2006, à un poste frontière au sud de la bande Gaza. Et libéré cinq ans plus tard, à la faveur d'un échange de prisonniers. Mais qui a entendu parler de Salah Hamouri, cet étudiant en sociologie Franco-Palestinien, arrêté le 13 mars 2005 par l'armée israélienne à un chek-point entre Jérusalem et Ramallah. Et emprisonné pendant sept ans ? Sans la mobilisation d'un comité de soutien et de personnalités comme Stéphane Hessel, président d'honneur, l'ancien député du Val-de-Marne Jean-Claude Lefort, coordinateur national ou l'Intouchable François Cluzet, personne. Son crime ? « Il aurait eu l'intention d'avoir l'intention de tuer le rabbin Yossef Ovadia, chef spirituel du parti d'extrême droite Schass », résume François Baudin, coordinateur du comité nancéien. La preuve ? Il a été vu six mois plus tôt à bord d'une voiture qui est passée dans la rue où habite le rabbin. Une bande-vidéo l'atteste.

Pour cette « intention » qu'il a toujours réfutée, Salah Hamouri a été incarcéré trois ans avant d'être jugé et condamné à une peine de sept ans par un tribunal militaire « illégal », insiste-t-il. « Un arrangement a été proposé à son avocat par le procureur, une sorte de plaider-coupable où on lui a laissé le choix entre une peine de sept ans et une autre de quatorze », explique Jean-Claude Lefort.

Grévistes de la faim

« Le jour de mon arrestation, ils sont allés à la maison tout casser. Pendant les trois premières semaines, on m'interrogeait 20 heures par jour, menotté sur une chaise ». Il a ainsi été maintenu à l'isolement durant trois mois sans voir d'avocat avant 65 jours, ni sa famille. Ou presque : « Au bout du dixième jour, ils m'ont conduit les yeux bandés devant une porte et m'ont dit de regarder par l'œilleton. Mon père était en train de subir un interrogatoire ! Une semaine avant mon arrestation, il avait été hospitalisé pour un problème cardiaque ».

Il évoquera aussi le décès de ses deux grands-mères durant sa détention, les visites de la famille « 45 minutes tous les 15 jours, derrière une vitre ».

Mais il ne veut parler que des autres, des prisonniers de la bande de Gaza « privés de visite depuis 2006 », de ces « 2.000 grévistes de la faim depuis le 17 avril qui demandent des livres, le droit d'étudier, des visites », de ces « 160 enfants de 9 à 16 ans incarcérés après un jugement militaire » et de la « détention administrative qui permet d'arrêter n'importe qui pendant trois mois renouvelables ». « J'avais le droit de le serrer dans mes bras. Mais pas sa mère, pas sa sœur », témoigne M. Lefort qui a pu lui rendre visite à quatre reprises. Le comité de soutien a commencé à se structurer trois ans après son incarcération. Le déclic s'est produit quand sa mère, originaire de Bourg-en-Bresse prof de langues à Jérusalem, a vu les proches de Gilad Shalit reçus par Sarkozy. « En 2007, le président a affirmé que la France irait au secours de tous les Français où qu'ils se trouvent, peu importe ce qu'ils ont fait », rappelle M. Lefort. Salah Hamouri incarne depuis « le deux poids deux mesures qui prévaut dans le traitement de la question palestinienne par la communauté internationale ». « 750.000 Palestiniens sont passés par les geôles israéliennes depuis 1967 sur une population de 4 millions d'habitants. Pour Israël, la prison n'est pas un moyen d'assurer sa sécurité mais un moyen de détruire la société palestinienne », dit Salah Hamouri.

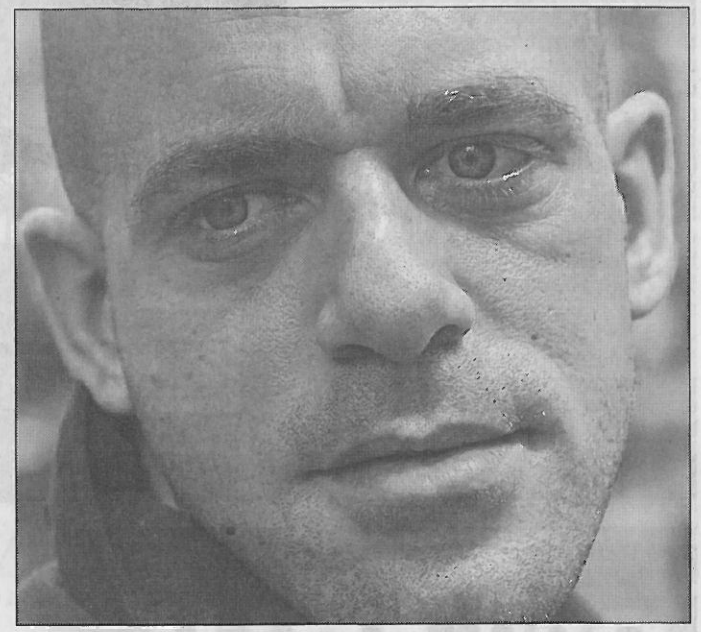

■ Salah Hamouri. Photo Patrice SAUCOURT

Libérable le 28 novembre, il n'a pu sortir que le 18 décembre. Et quitter Israël le 2 avril. Depuis, il a parcouru « 7.000 km et participé à 40 réunions », dont une à Vandœuvre ce jeudi dans le cadre du Printemps de la Palestine.

Saïd LABIDI

Est Républicain 4/5/2012